

Extrait du OIEau - IOWater - OIAgua

<http://www.oieau.org>

Afrique : initiative européenne sur l'eau pour une gestion intégrée des ressources en eau 2003

- Office International de l'Eau - Coopérer - Les opérations internationales - Gestion intégrée des ressources en eau par bassin -
Date de mise en ligne : jeudi 23 octobre 2008

OIEau - IOWater - OIAgua

La gestion des ressources en eau devient un des défis majeurs de la coopération internationale en Afrique.

Ces dernières années, de nombreux Pays africains ont engagé une profonde réforme juridique et institutionnelle afin de s'orienter vers une politique de l'eau organisée selon le concept de la gestion intégrée (GIRE) et sur la base des bassins versants.

Cependant la plupart des Pays travaillent jusqu'à présent de façon isolée et les réformes sont lentes à se mettre en place concrètement.

De nombreux bailleurs de fonds bi et multilatéraux notamment européens, d'ONG ou de grandes sociétés privées interviennent depuis longtemps déjà au côté des Gouvernements, des Autorités locales et des groupes villageois ou urbains et souhaitent renforcer et mieux coordonner leurs actions dans ce secteur.

De nombreuses rencontres internationales ont été organisées afin de faciliter la mise en place d'une meilleure gouvernance des ressources en eau au niveau régional.

Il s'agissait en particulier de mettre en œuvre une gestion durable de l'eau sur le continent africain, conformément aux engagements pris et aux recommandations de la Communauté internationale formalisées à l'occasion des Conférences de Paris (1998), La Haye (2000), Bonn (2001) et du Sommet de la Terre (Johannesburg, septembre 2002).

Suite au Sommet Mondial pour le Développement Durable de Johannesburg, un partenariat stratégique a été établi entre les pays africains et l'Union Européenne pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) notamment au niveau des Bassins Transfrontaliers, pour permettre d'atteindre les Objectifs du Millénaire.

Un groupe de travail, animé par le Ministère français des Affaires Étrangères, a été chargé, dans le cadre de la stratégie approuvée par l'UE et le Conseil des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW), du lancement d'un programme :

pour la gestion des ressources en eau transfrontalières (BT),

pour l'élaboration de plans nationaux de GIRE.

"L'AMCOW" a identifié les besoins de coopération dans quatre sous-régions (Afrique de l'Est, de l'Ouest, Centrale et Australe) et a sélectionné cinq bassins transfrontaliers "pilotes", pour lesquels un appui sera demandé au budget intra-ACP du 9ème FED :

- * **Afrique Australe** : Commission de l'Orange-Senqu (ORASECOM) ;
- * **Afrique Centrale** : Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ;
- * **Afrique de l'Est** : Bassin du Lac Victoria (Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Programme - NELSAP), et Organisme de Bassin du fleuve Kagera (OBK) ;
- * **Afrique de l'Ouest** : Autorité du Niger (ABN) et Bassin de la Volta.

Le Ministère français des Affaires Étrangères a mandaté l'Office International de l'Eau pour l'assister dans la phase d'analyse et de proposition sur le volet "grands fleuves" : une première phase de travail de cette deuxième composante a consisté en un inventaire, dont la méthodologie a été validée auprès des principaux partenaires impliqués.

L'inventaire visait à une analyse de l'état des lieux et **une caractérisation de 10 bassins transfrontaliers majeurs en Afrique à partir d'une vingtaine de cas.**

Le rapport d'étape de cette phase a été présenté lors d'une réunion qui s'est tenue à Paris en septembre 2003 en présence de la Commission Européenne et d'États Membres et de différents représentants d'ONG et d'organismes (GWP).

La Conférence de Ouagadougou d'octobre 2003 a été ensuite une étape importante du processus, avec l'identification par l'AMCOW des quatre premiers bassins sur lesquels démarrera la mise en œuvre de l'Initiative Européenne (Lac Tchad, Lac Victoria, Orange, Volta), la Coopération française soutenant aussi le Niger.

La deuxième phase, réalisée en 2004, a comporté deux étapes :

- l'élaboration d'une méthodologie pour dessiner des plans d'actions de bassins adaptés aux situations africaines ;
- l'application, en collaboration avec les partenaires africains et européens, de cette méthodologie sur chacun des bassins retenus pour aboutir à ces plans d'actions, répondant aux critères de la GIRE (contenu, priorités, budgets).

Il faut souligner les tendances suivantes :

L'implication des acteurs

Pendant ce processus, des liaisons et des consultations ont été constantes avec les Autorités africaines (AMCOW-TAC, NEPAD, Autorités de Bassin, Commissions Économiques Régionales, Autorités Nationales telles que Ministères de l'Eau et de l'Environnement ou Autorités de l'Eau) et Européennes (Délégations Européennes dans les pays riverains, Coopérations bilatérales européennes et assistants techniques locaux).

Des missions préparatoires ont aussi permis de rencontrer les acteurs locaux de chaque bassin afin de discuter des actions prioritaires.

Méthodologie

L'analyse des projets est fondée sur six "piliers" de la GIRE ou domaines d'intervention prioritaires :

- * environnement institutionnel,
- * mobilisation des ressources (finances),
- * renforcement des capacités,
- * évaluation et monitoring,
- * sensibilisation et approche participative,
- * plans de gestion de bassin et programmes d'actions.

Les consultants de l'OIEau ont étudié les nombreux documents déjà disponibles et de nombreuses réunions et entretiens avec les acteurs locaux et régionaux, dans chacun des cinq bassins pilotes, ont permis d'intégrer les informations nécessaires et d'identifier les priorités.

Grâce à un diagnostic de la situation actuelle, les consultants ont pu étudier les projets en cours et prévus, identifier les lacunes et, de ce fait, des activités prioritaires, qui puissent être financées par le programme, ajouter de la valeur aux autres activités et contribuer à la suppression des obstacles qui entravent l'amélioration de la gestion de l'eau dans le bassin.

Premières orientations

Le "renforcement des cadres institutionnels" apparaît être un besoin constant dans tous les bassins, car, même si les ressources financières sont disponibles, leur utilisation semble parfois difficile en raison des faiblesses des structures administratives.

" L'appropriation" est un problème important. Les consultants ont travaillé en étroite collaboration avec les Autorités de Bassin (bénéficiaires principales) et les Commissions Économiques Régionales pour qu'elles s'approprient réellement le programme. Cette appropriation sera un facteur clé pour la permanence des actions prévues.

Nécessité d'une GIRE au niveau national

Certaines institutions rencontrent encore des difficultés pour passer du discours officiel (GIRE, participation de la Société Civile, prise de décisions, …) à son application concrète sur le terrain.

Un certain nombre de pays n'ont pas encore de cadres législatifs et réglementaires appropriés, qui définissent les statuts, les rôles et les responsabilités des institutions nationales et qui assurent une coordination inter-sectorielle et inter-administrative entre elles.

La plupart des pays ne possèdent pas encore de Plan National de Gestion des Ressources en Eau.

Les processus réels de participation, qui impliquent les usagers de l'eau, les collectivités locales, les ONG, etc, sont rares.

Il est urgent d'améliorer cette situation, afin que les stratégies, élaborées au niveau transfrontalier, puissent vraiment s'appliquer dans chaque section nationale des bassins.

Cette Initiative Européenne sur le thème de la GIRE permettra de faciliter une meilleure gestion des fleuves transfrontaliers africains et d'élaborer des Plans Nationaux de GIRE dans les pays riverains intéressés.